

# **DES ARCHIVES**

**« Il y a cent ans »  
Année 1904**

## **« Il y a cent ans » Année 1904**

- L'Eglise fête l'année jubilaire de l'Immaculée Conception, 50 ans après la proclamation du dogme par Pie X, le 8 décembre 1854.
- Des prédications et célébrations auront lieu toute l'année à la louange de la Vierge Marie. Mère Marie-Célestine propose que lui soit offerte « une couronne de douze diamants, celle des vertus pratiquées, mois par mois, avec générosité ».
- Les Annales ne disent pas grand-chose « en ce temps où l'on ne peut rien dire » Elles relatent les cérémonies religieuses, les voyages des Sœurs, les évènements du pensionnat.

Les circulaires, par contre lorsqu'elles peuvent être envoyées, informent la Congrégation de la suite des « affaires »<sup>1</sup>

- En juillet, le décret de suppression de l'enseignement congréganiste ouvre une période d'incertitude pour les communautés.
- Le Noviciat quitte Auteuil pour le Val et y découvre avec émotion l'histoire religieuse de la vieille abbaye.

\*

---

<sup>1</sup> Déroulement des procès pour chaque maison, perquisitions ou inventaires de la part des autorités civiles.

L'année commence par « **l'affaire Consolata** » ou « **affaire de la Chilienne** », comme titrent les journaux. Il s'agit de Sœur Marie-Consolata de Jésus, Marie Cousino, née le 3 mars 1873 à Valparaiso, entrée le 8 décembre 1891 à Nice, ayant pris l'habit le 13 avril 1894 et prononcé ses premiers vœux à Auteuil le 12 mai 1895. Depuis, elle a vécu près de la Communauté, comme « agrégée », sans avoir fait de vœux perpétuels .

Vu sa situation financière et celle de sa famille, sa mort rapide à Auteuil le 13 octobre 1903 suscite de la part de la presse anticléricale une campagne diffamatoire contre la Congrégation. Celle-ci est accusée d'avoir empoisonné la Sœur pour avoir son héritage<sup>2</sup>.

## Janvier

**Le 15 janvier**, une grande perquisition a lieu à Auteuil.

Voilà le récit fait alors par les sœurs, sous le titre :

### « **Histoire de la perquisition** »

*Il mérite d'être reproduit comme un aperçu de ce qui a été vécu alors.*

*15 janvier 1904 matin, vers 9 heures, on nous téléphone du journal La Croix de regarder à la dernière page de la feuille de ce jour ; nous y trouverons un renseignement qui pourrait nous intéresser. Il y avait, en effet, à la date du 14 : "Monsieur André a réuni ce soir les chefs de la Sûreté et leur a donné ordre de faire une perquisition dans un couvent, sans qu'on sache lequel." - Notre Mère et Mère Marie-Catherine se mettent à l'œuvre immédiatement pour faire disparaître tous les papiers compromettants. Une valise préparée depuis quelques jours, contenant les cahiers du Conseil, Chapitres, etc... attendait une occasion pour le Val Notre Dame. Ce matin même, à 10 heures, Monsieur Huelin se présente pour prendre nos commissions pour la Belgique et emporte la précieuse valise. Le travail de précaution continue, les papiers se déchirent, les lettres se brûlent, chaque soeur est avertie de faire une révision minutieuse des papiers qu'elle peut avoir, les Soeurs converses trouvent des cachettes inattendues pour mettre en sûreté les lettres de*

---

<sup>2</sup> Sur cette affaire, tout un dossier existe aux Archives.

leurs familles. Les Sœurs portières reçoivent l'ordre de surveiller les arrivants, de tenir toutes les portes fermées et d'avertir au moindre personnage suspect franchissant la porte extérieure. - Midi arrive sans alerte, le dîner et la récréation se passent de même ; Notre Mère rentre dans son cabinet où Mère Marie-Catherine vient la trouver : "Ma Mère, avez-vous des lettres à écrire ? ou puis-je aller faire mes exercices, car certainement l'heure des perquisitions est passée ? Ils ne viendront pas aujourd'hui. - Vous ne ferez ni l'un ni l'autre, continuez à mettre vos papiers en ordre. Nous ne sommes pas sûres du tout." - Mère Marie-Catherine ouvre ses grands yeux, disant : "Vous croyez, ma Mère ? ". Et, faisant un acte de foi, elle va reprendre ses papiers. Chacune travaille de son côté.

Cinq minutes ne s'étaient pas écoulées que la Sœur de la porte entre précipitamment chez Notre Mère, disant : "Ma Mère, ils sont là ! " - "Combien sont-ils ?" - "Au moins quarante, la cour est toute noire." - Notre Mère recommande son âme à Dieu et à Notre Dame, elle avertit Mère Marie-Catherine, lui disant de terminer au plus vite son ouvrage, pendant qu'elle va recevoir cette horde de barbares qu'elle veut affronter toute seule. Elle prend son plus grand air et se présente au haut de l'escalier de bois. La scène était saisissante... Le vestibule d'entrée, l'escalier étaient envahis par des hommes à mine patibulaire, tandis que les cinq commissaires s'agitaient et s'impatientaient, trouvant qu'on les faisait attendre. Le souvenir des chrétiens jetés aux lions et autres bêtes fauves se présentait à l'esprit de Notre Mère, tandis qu'elle descendait l'escalier gravement et pleine de dignité. - "Madame, on vous attend", s'écrie rudement le chef de l'expédition. - "Que veut dire tout ceci ? Monsieur . Que signifie l'envahissement d'un couvent par tant d'hommes ? - "On vous le dira quand vous aurez répondu à ce que nous avons à vous demander". - "Je suppose qu'il s'agit d'une perquisition ? " - "Entrez ici, Madame, et nous vous dirons de quoi il s'agit."

Notre Mère entre au parloir de chêne, avec Monsieur Hamard, chef de la Sûreté, Monsieur Blot, le sous-chef, et trois autres commissaires, (Monsieur Martin, Monsieur Berthelot, Monsieur Roy.) "Vous êtes la

*Supérieure Générale?*” - “*Oui, Monsieur.*” - “*Vous êtes Madame Mac Donell ?*”

- “*Oui, Monsieur*” . “*Je vous ai déjà vue chez moi, dit Monsieur Martin.*” - “*Effectivement, Monsieur.*” - (Notre Mère avait comparu devant lui pour l’affaire de  **Lourdes**.) Alors ils produisent leur mandat de Monsieur André ordonnant une perquisition pour la recherche de tous les papiers qui peuvent se rapporter à la maison de **Rouen**. - Cette annonce est déjà un grand soulagement pour Notre Mère, qui craignait que la perquisition eût été motivée par **l’affaire de la Chilienne**, qui, en ce moment, passionnait tous les esprits.

“*Madame, vous avez le registre contenant le nom de toutes les personnes de la Congrégation ?*” - “*Non, Monsieur, je ne l’ai pas.*” - “*Comment, vous ne connaissez pas la loi qui vous oblige à tenir ce registre ?*” - “*Je connais parfaitement la loi, Monsieur ; le registre a été envoyé à la Préfecture pour être paraphé et coté ; on l’y a gardé si longtemps que je croyais que ce n’était pas pressé, et je ne me suis pas encore occupée de le remplir.*” - “*Il faut que je voie ce registre.*” - “*Ah ! certainement, Monsieur, il n’y a aucun inconvénient.*” (Le registre était en blanc, il ne portait pas un seul nom.) “*Mais enfin, Madame, vous êtes la Supérieure Générale de la Congrégation ?*” - “*Oui, Monsieur, je vous l’ai dit.*” - “*Eh bien, il n’est pas possible que vous puissiez faire des mouvements dans toute la Congrégation sans avoir une liste quelconque de ses membres ?*” - “*Certainement, j’ai un carton avec le nom de toutes les Sœurs.*” - “*C’est cela que je veux.*” - “*Je ne vois pas d’inconvénient à vous le montrer, je vais le chercher.*”

*Dans la simplicité de son âme, Notre Mère pensait qu’elle allait monter et descendre sans être suivie ; mais il ne devait pas en être ainsi : elle était l’inculpée, toutes ses démarches, toutes ses paroles étaient épiées, et quand elle se dirigea par la porte du parloir de chêne vers son cabinet, une quinzaine d’hommes gravirent derrière elle les marches de l’escalier. Elle se dit intérieurement : “Où vais-je aller ? Je ne puis entrer ni chez moi, ni chez Mère Marie-Catherine, ni à l’Economat. Et, comme cela arrive toujours en pareille circonstance, pas une soeur sur le chemin pour faire une commission !... ”*

*En entrant dans les cloîtres, Notre Mère entend murmurer derrière elle le mot “chapelle” ; quel coup ! ils vont donc mettre les scellés à la chapelle. Mille combinaisons se présentent à son esprit pour arriver à dissimuler une porte qui laisse encore libre une entrée dans la chapelle. Plus tard, Notre Mère s’est rendu compte qu’il ne s’agissait pas de la chapelle ; ces individus, peu habitués à fréquenter les églises, avaient cru se trouver dans un oratoire, en voyant les fresques des cloîtres et les lampes allumées devant le Crucifix profané à l’Hôtel-Dieu de Reims, que nous avons fait restaurer et mis en honneur dans les cloîtres. Suivie de toute sa bande, Notre Mère arrive sur le palier de l’escalier de pierre, devant le Secrétariat, elle entend Sœur Marie-Dolores qui s’agite aux Archives, elle appelle : “Sœur Marie-Dolores ?” - “Oui, ma Mère” ; et, pour échapper à l’attention, elle donne deux formidables tours de clef à la porte des Archives et descend l’escalier plus morte que vive : “Allez demander à Sœur Maria-Carlota, (qui l’avait mis en sûreté une heure auparavant), le carton des maisons.”...Comme elle ne revenait pas assez vite, Notre Mère dit : “Attendez, Messieurs, je vais le chercher moi-même” ; et elle descend vers le noviciat, mais elle y est suivie. Pour éviter d’entrer chez Mère Lucie, Notre Mère se dirige vers les soubassements ; arrivée là, elle entend un des policiers dire aux autres : “Mais on nous mène dans les caves, ce n’est pas ici que nous trouverons les papiers de **Rouen**.” - “En effet, Monsieur, dit Notre Mère, si vous voulez, nous remonterons.” Elle fait volte-face entraînant son escorte qui s’était attardée à regarder “occupé”, sur la porte en face de chez Mère Lucie. La victime enfermée là a eu le bon esprit de ne pas sortir.*

*En haut de l’escalier, on rencontre Sœur Marie-Dolores avec le carton. Monsieur Hamard s’en saisit et dit : “Où allons-nous ? Ici on n’y voit rien.” - “Allons au grand parloir”, dit Notre Mère. - Mère Marie-Catherine s’était faufilée dans la foule, avec son habit relevé et son tablier pour mieux dissimuler sa poche et sa personne toute bourrée de papiers. - Au grand parloir, les commissaires s’installent assis autour de la table. Notre Mère reste debout. Hamard ouvre le carton et s’écrie : “Ici, il n’y a que les noms de religion !” (c’était précisément pour cela que Notre Mère avait choisi le carton, sachant qu’il n’y avait pas d’inconvénient). - “Oui, Monsieur, c’est ainsi que je connais mes*

sœurs.” - Tout d’un coup, un des commissaires s’aperçoit que Notre Mère est debout, tandis qu’ils sont assis, et il lui avance une chaise. Comme Hamard feuilletait le carton, Notre Mère l’arrête : “Monsieur, c’est pour la maison de **Rouen** que vous faites la perquisition, vous n’avez donc pas le droit de voir autre chose. Et elle ouvre le cahier à l’endroit voulu. A ce moment elle s’aperçoit que la liste porte le nom d’une Sœur qui n’avait pas été déclarée à Rouen et dont l’existence devait être ignorée : il faut le faire disparaître, se disait-elle, et comment ? c’était, en effet, difficile, car les cinq commissaires avaient les yeux braqués sur elle, avec ce regard scrutateur impossible à décrire, qui cherche à pénétrer les replis des consciences criminelles. Elle avance la main et enlève le nom de Sœur Marie-Macrine, morte depuis quelque temps : “Madame, ne touchez rien.” - “Mais, Monsieur, vous ne pouvez pas empêcher qu’elle soit au ciel. Cette Sœur est morte depuis quelque temps, et celle-ci aussi.” Et Notre Mère enlève le nom de Sœur Marie-Martial qui venait de mourir. En même temps, pendant que les commissaires balbutiaient quelques mots de sympathie, le troisième nom est enlevé, à l’insu de tous, et disparaît dans la manche de Notre Mère.

En décembre, Notre Mère avait réduit la communauté de Rouen, et les commissaires avaient pour mission de rechercher les Sœurs qui n’avaient pas été trouvées dans la maison, l’avant-veille, le 13 janvier, jour de la perquisition de cette maison. Ils soupçonnaient sans doute qu’elles s’étaient sécularisées pour rester sur place et continuer l’œuvre. “Où sont allées les Sœurs qui faisaient partie de la communauté et dont l’absence a été constatée le jour de la perquisition ?” - “Je ne suis pas obligée de vous le dire, Monsieur, puisqu’elles avaient quitté la maison avant la date fixée pour la fermeture.” - .. “Mais vous dites qu’elles ont quitté **Rouen** ?” - “Oui, Monsieur” - “N’avez-vous pas quelque lettre de leur part qui prouve qu’elles sont ailleurs ?” - “Non, Monsieur ; depuis quelque temps, j’ai pris l’habitude de déchirer toutes mes lettres après les avoir lues.” - Un gros commissaire, sur lequel nous mettons le nom de Berthelot, élève alors la voix et dit : “Et moi aussi, et je m’en trouve très bien.” Cette approbation inattendue amuse beaucoup Notre Mère.

Un autre dit à Notre Mère : “Madame, pour nous, votre parole suffit ; mais, en matière légale, on est obligé quelquefois de manquer

*même à la courtoisie et d'exiger des preuves écrites.” - “Je n'en ai pas à vous donner.” Monsieur Hamard dit alors : “Pouvez-vous nous affirmer, Madame, qu'elles sont parties de **Rouen** ?” - “Oui, Monsieur, je vous l'affirme.” - “Cela me suffit”, avec une profonde inclination. “Vous avez la comptabilité de **Rouen** ?” - “Non, Monsieur ; chaque maison tient sa comptabilité.”- Ils insistent de manière à faire prévoir qu'ils chercheront si on ne leur présente rien.*

*Mère Marie-Catherine se rappelle alors qu'ils ont entre les mains le tableau fait pour la demande d'autorisation, qui ne peut nous compromettre en rien, elle offre gracieusement d'en donner une copie - Personne ne pense à la suivre, elle traverse les agents postés dans les cloîtres, aucun ne vient voir où elle va chercher les comptes demandés ; sans doute, avec son habit relevé et son tablier, elle n'avait pas l'air d'être l'Assistante, ni l'Econome Générale. La remise de cette feuille contente les commissaires. Ils demandent ensuite : “N'êtes-vous pas une Congrégation autorisée ?” - “Oui, Monsieur” - “Verriez-vous un inconvénient à me donner une copie de vos statuts ? ” - “Aucun, Monsieur” (encore une pièce inoffensive qu'ils avaient entre les mains.) Mère Marie-- Catherine s'en va de nouveau, la cherche en toute liberté. Quand elle revient, Monsieur Hamard demande à Notre Mère : “Madame, voulez-vous signer cette pièce et déclarer que c'est pour copie conforme ?” - “Très volontiers, Monsieur”. Cette dernière condescendance, (qui ne tirait nullement à conséquence), touche Monsieur Hamard qui se retourne vers ses collègues et leur dit : “Il faut bien avouer que nous sommes reçus avec une parfaite courtoisie...”*

*La froide politesse les gênait plus que toutes les oppositions, et leur attitude devenait de plus en plus respectueuse. Monsieur Hamard se serait contenté du peu qui lui avait été accordé, mais il y avait là un jeune sous-chef, que nous croyons être Monsieur Blot, qui voulait faire du zèle et le poussa à ne pas s'en tenir là. Il dit à Hamard quelques mots à voix basse ; celui-ci, d'un air ennuyé, se retourne vers Notre Mère : “Madame, il faut que nous visitions votre cabinet de travail ?” - “Pourquoi faire, Monsieur ?” - “Pour chercher la comptabilité de Rouen ?” - Inutile, Monsieur, elle n'y est pas.” Toujours poussé par le*



*sous-chef, Hamard insiste, et tous se lèvent, suivant notre Mère, qui, pour sauver l'Economat et le cabinet de Mère Marie-Catherine, où se trouvent les papiers compromettants, ouvre la porte de son cabinet et les y introduit. La scène là est indescriptible. Hamard s'assied devant la table à la place de Notre Mère, il ouvre le buvard et se met à lire les lettres qui s'y trouvent, les autres commissaires se répandent dans la chambre, ouvrant les armoires, les tiroirs, cherchant sur les tables comme une bande de voleurs. Notre Mère était restée debout auprès de Monsieur Hamard pour surveiller ses mouvements. (Tout avait été arrangé d'avance.) Cependant, une lettre de Mère Cécile-Marie était restée dans le buvard. La première page est un discours sur l'esprit de sacrifice, et elle exprime une trop bienveillante supposition que nous avons demandé les croix et les souffrances. Cette lecture ne pouvait être que salutaire à Monsieur Hamard. Aussitôt la première page lue, Notre Mère l'arrête : "Monsieur, vous cherchez les papiers de **Rouen**, cette lettre est de **Nîmes**, vous n'avez donc pas le droit de la lire." - Il regarde l'en-tête, la signature et la laisse. Ensuite, il prend une lettre de Nicaragua. Notre Mère l'arrête de nouveau : "C'est de **Nicaragua**, Monsieur, cela n'a rien à faire avec Rouen."*

*Comme par hasard, il y avait sous le presse-papier des lettres portant le timbre **de tous les pays du monde**. Cela n'échappe pas au regard scrutateur d'Hamard qui, se retournant brusquement vers Notre Mère comme pour la surprendre : "C'est bien ici qu'était la **Chilienne** ?" Notre Mère le regarde bien en face, et très tranquillement elle lui répond : "Oui, et il paraît que nous l'avons empoisonnée." Hamard fait un haussement d'épaules, montrant le cas qu'il faisait de cette ridicule accusation et se remet à ses recherches. Tout d'un coup, le petit sous-chef s'écrie : "Ah ! voilà quelque chose !" Notre Mère se demande avec angoisse ce qu'elle a pu laisser ! - Il apporte à Hamard, d'un air triomphant, un cahier qu'ouvre Hamard et où se trouve écrit sur la première page : Visite des maisons. - Notre Mère regarde le sous-chef et dit : "Hé bien ! qu'y a-t-il ?" - Cela prouve bien que vous faites la visite de vos maisons. "- "Certainement, je la fais régulièrement." Monsieur Hamard tourne les feuilles... rien que des pages blanches, le cahier ne portait que cette unique suscription !*

*Comme des souris, les commissaires fouillaient dans tous les tiroirs; quand ils en sont au bureau, Notre Mère s'approche et à mesure qu'un tiroir s'ouvre, Notre Mère énumère ce qu'il contient : papier à lettre, médailles, images pour les enfants, reliques etc... Voyant toutes les recherches infructueuses, le sous-chef s'approche de nouveau d'Hamard et lui murmure quelque chose sur les Archives, ce qui ne manque pas d'inquiéter Notre Mère. "Vous devez avoir des Archives, Madame," - "Non, Monsieur, depuis quelque temps, nous ne les gardons plus ici." - Il n'insiste pas. "Mais enfin, vous devez avoir les comptes de la maison ? "Mère Marie-Catherine dresse les oreilles, ouvre des yeux menaçants et prend la parole : "Monsieur, nous ne gardons pas de comptes?" - "Mais dans une maison comme celle-ci, il faut absolument que vous teniez compte des dépenses et des recettes." - "L'Econome les écrit sur un carnet." - "C'est ce carnet que nous voulons voir." Notre Mère dit à Mère Marie-Catherine : "Avez-vous quelque chose que vous puissiez montrer ?". - (En réalité, nous étions obligées comme Congrégation autorisée d'avoir des comptes.)*

*Mère Marie-Catherine s'en va et revient avec une figure souriante et aimable, tenant un cahier de comptes à la main. Elle le présente à Monsieur Hamard, de la manière la plus gracieuse. Celui-ci l'ouvre et trouve un cahier paraphé et coté, mais sans un seul chiffre, ni un seul mot d'écrit. "Qu'allons-nous devenir ?" se disent in petto Notre Mère et Mère Marie-Catherine... Hamard le prend du bon côté et dit : "Dans cette maison, on ne nous montre que des registres en blanc." - A notre grande surprise, Monsieur Hamard et ses acolytes saluent profondément Notre Mère et se dirigent vers la porte que Notre Mère ferme derrière eux avec un soupir de satisfaction. Se trouvant seuls dans les cloîtres, ils ne savent où se diriger, suivent Soeur Marie-Dolores qui les conduit vers la porte. Du haut de l'escalier, Hamard dit à tous les agents qui attendaient : "Vous pouvez vous retirer, il n'y a rien à faire."*

*Quel miracle de la protection de Dieu ! Comment expliquer, sans cela, ce qui s'est passé. On ne peut comprendre que la police, après avoir mobilisé cinquante agents, les laisse partir sans avoir rien fait...*

*Nous pouvons à peine en croire nos yeux et nos oreilles... Monsieur Hamard et les Commissaires se retournent vers Soeur Marie-Dolores pour la saluer. Celle-ci, dans la joie de son coeur de les voir partir leur dit : " Au revoir, Messieurs, au revoir !" - C'est un souhait que nous ne ratifions pas.*

*Pendant les deux heures qu'avait duré la perquisition, les agents subalternes qui se tenaient dans les parloirs du bas et dans le vestibule d'entrée disaient entre eux : "Pourquoi nous faire perdre ici toute une journée ? Car il faut toute une journée pour cette grande maison. Nous pourrions travailler jusqu'à 11 heures du soir sans rien trouver, comme à Grenelle\*<sup>3</sup>, et ici, elles sont encore plus fines qu'à Grenelle." - Un autre : "A quoi bon cela ? Les religieuses, c'est comme les troncs d'arbres, ça ne s'arrache jamais."*

*L'action de grâces débordait de tous les coeurs, l'influence de la Sainte Vierge s'était fait tellement sentir qu'il nous semblait qu'elle s'était promenée dans la maison, accompagnant tous les pas de Notre Mère. Il n'était pas naturel qu'étant arrivés avec des dispositions si hostiles, les Commissaires se retirassent satisfaits, en emportant deux documents qui étaient déjà en leur possession, et sans étendre leur perquisition plus loin que le cabinet de Notre Mère, seule pièce où tout était préparé pour les recevoir, sans même ouvrir la porte du cabinet de Mère Marie-Catherine où étaient les papiers qu'ils cherchaient.*

*Il faut remarquer que l'image du Sacré-Coeur était sur toutes les portes, et une médaille miraculeuse attachée à chaque clé. Nous attribuons à la seule protection de Notre Seigneur et de la Sainte Vierge la manière miraculeuse dont les choses se sont passées. En comparant ce qui est arrivé dans d'autres maisons de Paris où l'on a saisi tant de papiers compromettants, avec ce qui s'est passé chez nous, nous ne pouvons assez remercier Notre Seigneur et de la Sainte Vierge.*

---

<sup>3</sup> Les Petites Sœurs de l'Assomption.

## **Des Annales du Noviciat, sur le même événement :**

### **Le 15 janvier**

Nous avons été bien émuës aujourd'hui, la police est venue faire une perquisition au sujet de Rouen. Plus de 15 agents dont cinq avaient leur écharpe tricolore ont visité tout le cabinet de Notre Mère et se sont dispersés dans les cloîtres et le Grand Parloir. Plus de 50 autres policiers étaient dans la cour, prêts à entrer au moindre signe. Chez Notre Mère ils ont ouvert tous les tiroirs, regardé tout, mais n'ont rien trouvé. Ils ont pris les noms qu'ils désiraient et sont repartis à 4 heures. Ils ont été corrects. Notre chère Mère nous paraissait encore plus grande et plus sainte au milieu de ces hommes. Quelle grande grâce à nous d'être ses filles ! ...

### **Le 27 janvier**

Notre Mère est bien fatiguée, elle vient de descendre dans la chambre de Notre Mère Fondatrice (conservée comme elle était à sa mort) ; depuis deux jours elle ne se lève pas, et n'a pu comparaître devant le juge.

### **Février**

Une nouvelle de paix : le **9 février**, à Rome, audience de Pie X pour les Sœurs, les élèves du Pensionnat et les anciennes élèves. Toujours la même atmosphère de ferveur et de Foi, avec l'éloge fait par le Pape de « l'éducation forte et chrétienne reçue à l'Assomption » et l'appel à être « des apôtres, et peut-être des héroïnes, en ce temps de tribulations pour l'Eglise »

Le **Noviciat** commence les préparatifs en vue du départ pour le Val.

### **Le 16 février**

Qui reconnaîtrait Auteuil en ce moment, partout ce sont caisses,

meubles, les soubassements ressemblent à une gare, les sœurs emballent, les hommes emportent tout ; on parle, on crie, c'est terrible ! Le cabinet de Notre Maîtresse est méconnaissable, toutes les bibliothèques, tous les livres, la table, les petits meubles sont partis...pour le Val et ailleurs, l'Enfant Jésus est au fond d'une caisse ! La Sainte Vierge n'est plus là, Sainte Tèreèse l'a suivie et Mère Tèreèse-Emmanuel (sa photo) qui nous aidait tant... pour faire nos coupes a dû disparaître. Nous sommes heureuses de sentir la pauvreté et joyeuses d'offrir tout à Notre Seigneur. Si la loi passe, d'un jour à l'autre on peut venir saisir le mobilier, il est prudent de ne rien laisser !

### **Le 17 février**

Notre Mère va chez André avec Mère Marie-Catherine et l'Avocat, c'est toujours pour la maison de **Rouen** ; Notre Mère paraît contente, nous avons tant prié ! ...

### **Le 26 février**

Notre Mère est venue faire une jolie instruction à ses petits agneaux afin de les instruire sur la persécution actuelle. Notre Mère nous a dit sa joie lorsque le Saint Père a approuvé la résistance. Voilà le secret de la force que Notre Mère puise souvent. Elle a les paroles du Pape, elle ne craint rien et passera toutes les souffrances....

## **Mars**

**Le 1<sup>er</sup> mars**, Mère Marie-Célestine écrit aux Supérieures :

*L'orage continue à gronder au dehors, mais la consolation est grande de se sentir « un seul cœur et une seule âme » dans notre chère Congrégation.*

*Vous avez suivi la pénible campagne que les journaux avaient menée contre nous, et vous en avez souffert comme moi. Je crois que notre attitude dans la résistance, le fait que toutes nos maisons restent ouvertes malgré les efforts pour nous les fermer, est la vraie cause de cette campagne contre nous. Que Dieu soit béni de nous avoir ainsi*

*associées à la Passion de Jésus-Christ !...*

*Et voici la terrible loi qui se prépare pour finir d'un coup avec toutes les Congrégations enseignantes. Prions ferme pour que le Bon Dieu intervienne et empêche cette iniquité.*

*En attendant l'heure de la dispersion, si Dieu juge bon de nous faire passer par là, j'ai pensé à mettre plus d'unité dans notre Office...quant à la prononciation...*

*J'avais demandé à Monseigneur Lorenzelli, Nonce apostolique, s'il pouvait nous indiquer un prêtre de la Nonciature qui consentirait à nous donner quelques bonnes leçons. Jugez de ma confusion lorsqu'il a offert de venir lui-même, et dès hier il nous donnait la première leçon qui a été excellente.*

### **Le 5 mars**

Notre Mère nous fait une très belle instruction sur les épreuves du temps actuel...

### **Le 22 mars**

Monseigneur Haggear, évêque de Saint Jean d'Acre est venu solliciter la charité des enfants pour les pauvres missions de Terre Sainte ; il a dit la Messe dans le rite grec, servie par Monsieur l'Aumônier, puis nous a fait ensuite une conférence sur les villes célèbres par les souvenirs de Notre Seigneur et sur les habitudes orientales. Monseigneur Haggear, le plus jeune des archevêques du monde catholique (29 ans) est galiléen et porte sur ses épaules une longue chevelure brune qui lui donne une légère ressemblance avec certaines gravures du Christ...

### **Avril**

#### **Le 11 avril**

Au Val, 1<sup>ère</sup> profession depuis cent ans dans la vieille abbaye. Monsieur le Curé a fait la cérémonie et Dom Logerot a prêché.

## **Le 20 avril**

Profession de Sœur Marie-Benoite et Sœur Marie-Léocadia présidée par Monsieur l'abbé Odelin ; cette dernière a obtenu de Rome la faveur de prononcer ses vœux trois mois avant l'expiration des deux ans à cause de son départ pour les Philippines. Le soir même en effet elle échangeait sa couronne blanche contre le voile noir des voyages et nous quittait avec Sœur Marie-Antonia, Sœur Hélène-Marguerite, Sœur Rosa-Maria, Sœur Anna-Benedicta, Sœur Marie-Felisa et Sœur Marie-Celedonia. Toutes admirablement fortes à l'heure du sacrifice nous ont donné un grand exemple que, j'espère, nous saurons imiter un jour.

## **Mai**

### **Le 10 mai**

Une visite inattendue autant que désagréable est venue ce matin ajouter encore à la charge déjà si lourde de Notre Maîtresse : un huissier, escorté de deux agents, vint se présenter afin de faire une saisie des meubles du pensionnat ; Sœur Agnès, ne cédant qu'à la force, et faisant enregistrer sa protestation, accompagne partout ces ouvriers de l'iniquité ; son calme, sa dignité leur en imposent et par une providence toute spéciale ils ne pénètrent pas dans la chapelle, le grand parloir même n'est pas visité, se trouvant enclavé dans le monastère.

### **Les 16 et 17 mai**

Nous sommes dans la joie à cause du retour de Notre Mère et de Mère Marie-Catherine ; le motif pour lequel elles ont dû quitter Londres n'est cependant pas des plus rassurants, mais les enfants sont toujours heureuses lorsqu'elles sont autour de leur mère, croyant que le danger ne peut plus les atteindre. En effet, dès le lendemain, les mêmes hommes venus mardi dernier arrivaient, pour se désister cette fois, et déclarer nulle la saisie faite sans droits en dépit des protestations...

## Le 30 mai

Mort de Sœur Marie-Immaculée<sup>4</sup> qui a préparé tant d'enfants à la première Communion.

Toutes les enfants, même les plus petites, veulent la voir – lui faire toucher des chapelets, des médailles. Son cercueil est orné d'une quantité de fleurs blanches ravissantes : lys, roses, orchidées, lilas...

Visite de l'Abbé Fontaine, des Orphelins-Apprentis d'Auteuil.

## Juin

Procession de la **Fête-Dieu**, profusion de fleurs, 25 enfants de chœur, 72 messieurs pour porter le dais. Mais une averse torrentielle ne permet pas d'aller aux divers reposoirs du jardin.

Pour la fête du **Sacré-Cœur**, le Cardinal Richard demande la récitation d'actes de consécration.

Après le Salut, procession et bénédiction de la grande Croix du bois, donnée par les enfants pour la fête de Mère Marie-Catherine. C'est un beau Christ d'après Bouchardon. Il nous invite plus spécialement à la réparation et à l'amour.

Dom Logerot commente les prières de la bénédiction.

## Le 14 juin

Départ de Mère Marie-Célestine pour Ramsgate. Elle revient le 21 après une bonne traversée.

## Le 24 juin

La séance de cassation pour **Reims** est remise à huitaine, le jugement pour **Lyon**, au 24 octobre.

---

<sup>4</sup> Lillie Mac Evoy Netterville, née le 19 janvier 1867 à Dublin, entrée le 20 août 1887, prise d'habit le 8 décembre 1887, premiers vœux le 10 décembre 1888, vœux perpétuels le 18 décembre 1890. Sa vie a été écrite dans « Souvenirs de famille » (1905).



## **Le 29 juin**

La fête de Saint Pierre est toujours magnifique : au sommet de la Tour, un oriflamme blanc et jaune de 4 mètres de largeur paraît tout petit. A l'île Saint Pierre, au-dessus du pont, un cordon de lumière, un feu d'artifice sur l'eau, mettent en relief les inscriptions à la louange du chef des apôtres et de son successeur.

## **Le 30 juin**

Fête pour les enfants du Petit Couvent.

Notre prédicateur, rédemptoriste, guide notre méditation devant l'image de Notre Dame du Perpétuel Secours : « Devant les instruments de la Passion, l'Enfant Jésus cherche refuge dans les bras de sa mère. Comme lui, nous pouvons éprouver douleur et effroi ; c'est la Sainte Vierge qui nous donnera confiance. La dévotion à Notre Dame du Perpétuel Secours est bien la dévotion du moment. »

Le jugement de **Montpellier** est remis à quinzaine.

## **Juillet**

### **Le 7 juillet**

#### **Loi supprimant l'enseignement congréganiste.**

*L'enseignement de tout ordre et de toute nature est interdit en France aux Congrégations.*

*Les Congrégations autorisées à titre de Congrégations exclusivement enseignantes seront supprimées dans un délai maximum de 10 ans.*

*Il en sera de même des Congrégations et des établissements qui, bien qu'autorisés en vue de plusieurs objets, étaient en fait exclusivement voués à l'enseignement à la date du 1er janvier 1903...*

*A partir de la promulgation de la présente loi, les Congrégations exclusivement enseignantes, ne pourront plus recruter de nouveaux membres, et leurs Noviciats seront dissous, de plein droit, à l'exception de ceux qui sont destinés à former le personnel des écoles françaises à l'étranger...Le nombre des Noviciats et le nombre des Novices dans*

*chaque Noviciat, seront limités aux besoins des établissements visés au présent paragraphe..*

*Les Noviciats ne pourront recevoir d'élèves ayant moins de 21 ans...*

*Par jugement du tribunal du siège de la Maison-Mère, rendu à la requête du Procureur de la République, le Liquidateur, nommé aussitôt après la promulgation de la loi, sera chargé de dresser l'inventaire des biens des Congrégations, lesquels ne pourront être loués ou affermés sans son consentement, d'administrer les biens des établissements successivement fermés et de procéder à la liquidation des biens et valeurs des Congrégations dissoutes dans les conditions de la présente loi... (signé : M Loubet, contre-signé MM Combes et Chaumié)*

### **Du Noviciat**

#### **Le 7 juillet**

Notre Mère est vraiment sainte et inspirée de Dieu ; ce matin, à la place de sa leçon de catéchisme, elle nous a fait une magnifique instruction sur les sentiments que nous devons avoir en ces temps de persécution. Priant pour les âmes que le démon veut perdre à tout prix, nous opposant par la générosité de notre vie, le courage et le renoncement dans les épreuves, à la mise en exécution de la loi impie qui vient d'être votée. On se sent transportée après de telles exhortations et vraiment on se demande comment il se fait que l'occasion nous trouve si souvent faible ou languissantes, alors que de tels intérêts réclament notre ferveur.

#### **Le 11 juillet**

A 1 heure 1/2 Notre Mère a réuni, les sœurs anciennes au Noviciat Sainte Tère. La tristesse de son expression nous a fait soupçonner qu'il s'agissait d'une chose grave. Aussi n'étions-nous pas bien étonnées d'apprendre, quand Notre Mère nous a prises à 3 heures que le coup tant redouté venait de nous frapper. En effet **un journal officiel avait publié la veille les nouvelles maisons religieuses fermées par le Gouvernement et en tête de la liste figurait notre cher Auteuil.** Avec quelles paroles admirables Notre Mère a su relever tous les cœurs et nous montrer que des sentiments de reconnaissance pour l'honneur de

souffrir pour Jésus-Christ devaient primer dans nos cœurs.

### **Le 15 juillet**

Son Eminence le Cardinal Richard est venu aujourd'hui offrir sa profonde sympathie à Notre Mère. Il a exprimé sa satisfaction de la ligne de conduite adoptée par elle et lui a conseillé de résister jusqu'au bout. A la fin de sa visite, il a demandé toutes les sœurs et en montant en voiture il nous a donné une dernière bénédiction...

### **Le 22 juillet**

A 4 heures distribution des prix présidée par Monsieur l'Abbé Petit. Il a adressé quelques mots fort émouvants aux enfants, leur rappelant que c'était sans doute leur dernière fête à Auteuil. Qu'elles devaient avoir des sentiments pleins de reconnaissance envers Dieu d'abord et puis envers leurs maîtresses pour tout le bien qu'elles avaient reçu dans cette maison bénie. C'est avec beaucoup de chagrin que les enfants s'éloignent de leur Alma Mater (Douce Mère), elles voudraient nous suivre en exil.

### **Le 29 juillet**

Mère Marie-Célestine annonce officiellement à la Communauté que **Monsieur Ménage est nommé notre Liquidateur**, ce sur quoi elle ne va pas tarder à renseigner toute la Congrégation, ayant déjà vu à l'œuvre le personnage en question. Elle pense faire opposition à cette nomination.<sup>5</sup>

### **Le 30 juillet**

Les Supérieures des différentes maisons commencent à arriver. Mère Térèse Marie, Mère Marthe et Mère Cécile-Marie sont ici pour voir Notre Mère. Elles ont eu la bonté de venir à notre récréation pour nous raconter un peu la peine qu'elles ont à voir fermer leurs maisons.<sup>6</sup>

---

<sup>5</sup> Cette opposition s'appuierait sur l'article 1 de nos statuts assignant à la Congrégation un but autre que l'Enseignement (accueil de dames...).

<sup>6</sup> En cette année, 14 000 écoles ou Collèges vont être fermés. Le gouvernement se déclare propriétaire de la Maison d'Auteuil. Un procès débute donc avec Pacelli, acquéreur en 1901. Il durera jusqu'en 1921 et sera gagné par Pacelli

**Août**

## **Circulaires d'Auteuil**

*Auteuil, 3 août 1904*

*Faire l'histoire des derniers jours de l'année scolaire à Auteuil, c'est faire celle de toutes nos maisons de France, frappées ou menacées de la même épreuve. Les témoignages de sympathie ont été nombreux et, parmi les premiers, celui de la Supérieure Générale du Sacré-Cœur, celui de son Eminence Monseigneur Lorenzelli portaient bien l'empreinte de la tristesse sincère qu'éprouvent seuls les vrais amis.*

*Il y avait même un rayon d'espoir dans la lettre du Nonce ; Dieu veuille que ce soit une prophétie, car il souhaite à Notre Mère le rôle de Restauratrice de la Congrégation en France dans la même mesure où la première Supérieure Générale a rempli celui de Fondatrice.*

*Hélas ! Il est frappé lui-même à l'heure présente...Mais il est des douleurs qu'il vaut mieux ne pas effleurer.*

Durant ce mois d'août, les inventaires par le Liquidateur nommé ont commencé.

*Vous attendez des nouvelles avec anxiété, car nous traversons des temps bien difficiles. Vous êtes au courant de la nomination du liquidateur, Ménage, par jugement du Tribunal de la Seine rendu le 28 juillet. Voici ce qui s'est passé depuis, Ménage s'est présenté le Jeudi 4 août pour annoncer qu'il était nommé liquidateur et qu'il viendrait opérer la semaine suivante après avoir pris jour avec notre avoué Monsieur Emile Bertinot aîné, 10, rue Vivienne. Celui-ci a fortement approuvé l'opposition que nous pensions faire à la nomination d'un liquidateur, nous appuyant sur l'article 1 de nos Statuts qui assigne à notre Congrégation un but autre que l'Enseignement, et il a lancé à cet effet une assignation contre Ménage, le renvoyant au référé devant le Président du Tribunal Civil de la Seine.*

### **Le 12 août –Visite du Liquidateur**

Vendredi à 10 heures, le représentant de Ménage, son Notaire, son greffier et son commissaire priseur arrivaient successivement. Nous étions assistées de notre Avoué, Monsieur Bertinot, et de notre Notaire,

Monsieur Tollu. Nos liquidateurs, reçus très froidement, savaient ce qui les attendait.

Après qu'ils ont eu décliné leur mandat, Maître Bertinot a fait la **Protestation légale** et les a renvoyés devant le Tribunal. Il était 11 heures et demie. Le référé, introduit à midi et demie, a été jugé séance tenante, sur l'ordonnance remise pour les Dames de Sion et les Bénédictines de la rue Monsieur, qui avaient opposé au liquidateur la même fin de-non-recevoir. Nous avons perdu le référé, et Ménage a été autorisé à poursuivre l'inventaire préventif, mais cela ne nous empêche pas de continuer le procès civil et d'aller en Appel, pour faire valoir nos droits.

### **Le13 août –**

Même descente que la veille...Notre Mère a protesté dans les termes suivants :

*Messieurs,*

*Vous avez la force que vous donne la LOI ; j'ai les devoirs que m'impose ma conscience. Gardienne des biens de la Congrégation, qui sont ceux de l'Eglise, gardienne aussi de la Clôture, je m'oppose<sup>7</sup> avec toute l'énergie de ma volonté à la violation de mon domicile et à l'application d'une loi qui porte atteinte à la fois aux droits naturels et aux droits de Dieu. Je sais que, cette fois encore, la force primera le droit, mais je ferai mon devoir jusqu'au bout. J'en appelle au Tribunal de Dieu, qui jugera les persécuteurs, aussi bien que les persécutés... Puissiez-vous trouver miséricorde auprès de ce Dieu de suprême bonté avant que ne sonne pour vous l'heure de la justice..."*

*Cette protestation a été insérée au procès-verbal...Avant de signer cet acte, notre avoué a fait rectifier quelques termes impropres employés par le Notaire, et Notre Mère elle-même a fait changer cette formule : "accepte de subir l'inventaire..." en celle-ci : "ne subit l'inventaire que contrainte et forcée..."*

---

<sup>7</sup> - Cette "opposition" faite au principe même du liquidateur et à la nomination de Ménage comme tel a, de fait, été cause d'une certaine lenteur dans la Procédure, ce qui a compliqué les choses, mais fait gagner du temps

Car elle ne veut pas **accepter**, elle l'a bien montré, puisque ces Messieurs voulant prendre jour pour continuer leurs opérations, elle s'est retirée en disant : "Prenez le jour que vous voulez, je n'en désigne aucun, car je désapprouve entièrement ce que vous faites".

*Pour prendre possession, le commissaire-priseur a immédiatement fait l'inventaire du parloir de chêne dans lequel nous nous trouvions, et des pièces du rez-de-chaussée avoisinant la porte. Il a accepté la réserve faite pour le grand tableau de Sainte Cécile que nous avons déclaré appartenir à une famille amie, et nous a invitées à faire la revendication de tout ce qui ne nous appartenait pas dans le mobilier. Notre Mère s'opposera à l'entrée dans la Clôture ; elle espère avoir le temps de vous faire savoir, pour votre gouverne, ce que sera le résultat.*

## **Le 16 août**

### **Nouvelle descente de Ménage**

Sur l'attitude de Mère Marie-Célestine, son intransigeance et son obstination, voilà le récit d'un témoin :

*"Pour triompher de cette "résistance calculée", c'est à Monsieur Ménage en personne que Notre Mère, assistée de ses conseils comme le 13, a à faire...Il commencera - dit-il - par l'examen de la comptabilité. - "Elle est à l'Economat". - "Où est l'Economat ?" - "Dans la Clôture, Monsieur, et vous n'y pénétrerez qu'après avoir forcé les portes..." Il se fâche. Lancé par lui, un clerk du commissaire-priseur remonte au parloir et demande à être guidé dans la maison pour en faire l'inventaire. "Ceci est la porte de Clôture, ouvrez-la si vous pouvez..." Il essaye, elle résiste. Même résistance devant la porte des cloîtres et dans la cour : toutes les barrières sont fermées, impossible de pénétrer sans effraction... Ces Messieurs ne veulent pas en venir là...Nos conseils s'étaient retirés, croyant ne plus rien pouvoir faire pour nous aider, quand Ménage remonte et essaye d'intimider Notre Mère par des injures et des menaces. Elle reste calme. Quand elle dit que notre seule vengeance est la prière, Ménage paraît touché. Il se retire en saluant. Quant à Notre Mère, elle avait conscience d'avoir fait tout son devoir..."*

## Circulaire d'Auteuil, 16-août-1904

*Maintenant que le référé est perdu pour nous, vous pouvez vous attendre, d'un moment à l'autre à avoir les mêmes visites. Vous n'avez plus à faire la première protestation légale ; mais avant de laisser opérer chez vous, vous pouvez et vous **devez** faire une protestation morale, à peu près dans les mêmes termes que celle de Notre Mère ; et vous en exigerez l'insertion dans votre procès-verbal.*

*Rappelez-vous que les Etablissements **non-autorisés**<sup>8</sup> n'ont aucune comptabilité à tenir, par conséquent vous n'avez pas à en montrer."*

Suivent quelques conseils et consignes pratiques en vue d'une parfaite unité entre maisons de l'Assomption.

En conclusion :

*Notre Mère n'a pas l'intention de **signer** l'inventaire ; c'est s'exposer à avoir un Gardien, mais elle aime mieux cela que de donner un signe quelconque d'approbation, ne voulant en aucune façon être complice de cette iniquité...*

### Du Noviciat

#### Le 14 août

Sœur Tère-se-Antoinette et Sœur Marie-Clarisse ont eu le bonheur inestimable de faire ce matin leur grande profession. Monsieur Odelin a présidé la cérémonie. Il a prêché sur le sujet qui l'inspire toujours "Quae est ista" (Quelle est celle-là ... qui monte du désert). Il a fait des allusions aux malheurs qui menacent de nous chasser de notre cher Auteuil, les larmes étaient dans tous les yeux. Anne-Marie Dessofy (Sr Jeanne-Stanislas) a pris le bonnet de postulante.

---

<sup>8</sup> L'autorisation devait être obtenue pour chaque établissement et pas seulement pour la Congrégation en général.

## **Le 15 août**

Nous avons passé la matinée en famille parlant de notre Assomption et des premières Mères. L'après-midi, tout le monde s'est rassemblé au bois pour recevoir Monsieur Odelin. Il a passé un bon moment avec nous et il paraissait très ému en pensant que ce serait peut-être la dernière fois que nous nous réunissions avec lui près des tombeaux de nos Mères. A 6 heures, procession au jardin et le soir nous sommes restées en récréation jusqu'à 9 heures dehors autour de Sœur Maria-Carlota qui nous a parlé de Sœur Marie-Philomena (morte en mars 1898, avant Mère Marie-Eugénie) de Sœur Gertrude-Eugénie, bien malade, et d'autres petites fleurs que le Bon Dieu avait trouvées assez belles pour les transporter au Ciel. A la fin de la soirée nous sommes allées au chalet ouvert chanter "le chant de l'Assomption" pour nos Mères et Sœurs anciennes.

## **Le 27 août**

Nous commençons aujourd'hui les processions en honneur de la Sainte Vierge, portant Notre Dame du Perpétuel Secours en triomphe autour de son parc et lui demandant de nous le garder. On fera de même tous les samedis tant que nous sommes à Auteuil...

## **Le 30 août**

Une ancienne élève d'Auteuil est entrée au Noviciat aujourd'hui en face de toutes les lois qu'on passe pour exterminer la vie religieuse. Mais la vérité ne meurt pas. Notre nouvelle sœur, Juliette Fevez, s'est trouvée tout de suite en pays de connaissance, plusieurs d'entre nous l'ont connue au pensionnat....

## **Septembre**

### **Le 6 septembre**

Jour à jamais inoubliable au Noviciat. En quelques heures seulement le Bon Dieu nous a enlevé notre chère petite postulante Sœur Gertrude-Eugénie<sup>9</sup>. La veille elle avait été à la récréation pleine d'entrain, ce

---

<sup>9</sup> Elisabeth Mortemard, née le 4 septembre 1881 et entrée le 26 juin 1904.



matin se sentant fatiguée, elle ne s'est pas levée, à midi on la couche à l'infirmierie et à cinq heures du soir elle s'est envolée au ciel. Un prêtre qui a été au parloir l'a administrée voyant le danger si grand, mais elle était déjà sans connaissance. Notre Maîtresse et Sœur Maria-Carlota l'ont entourée de tous les soins possibles, faisant des prières et des vœux à Dieu pour qu'il accorde un moment de connaissance à notre chère petite sœur. Mais "ses manières de faire ne sont pas les nôtres" et nous ne saurons qu'au ciel ce qui s'est passé entre cette âme et Dieu.

### **Le 7 septembre**

A huit heures ce matin Notre Maîtresse est venue nous parler de notre petite Sœur Gertrude et nous avons bien vu combien son cœur de Mère a souffert de la perte de son enfant. Sœur Maria-Carlota a été aussi très émue, c'était aussi un de ses « corbeaux » (nom donné aux postulantes à cause de leur robe noire) que le Bon Dieu avait pris si précipitamment, selon notre manière de voir.

### **Le 8 septembre**

C'est aujourd'hui la fête de la Nativité de la Sainte Vierge, et nous espérons fermement que Sœur Gertrude la passe au Ciel avec notre divine Mère. Ce matin nous avons fait son service funèbre. L'autel a été tout blanc et notre petite sœur semblait dormir paisiblement dans l'habit de l'Assomption qu'elle avait si longuement et si ardemment souhaité...

### **Le 15 septembre**

Aujourd'hui dom Logerot a commencé notre retraite par une belle prédication sur les Eglises d'Asie Mineure dont parle Saint Jean dans son Apocalypse.

### **Le 24 septembre**

Clôture de la retraite par une double cérémonie de profession présidée par le Révérend Père Dom Logerot : les grands vœux de Sœur Hélène-Marie et Sœur Maria-Daria et les premiers vœux de Sœur Maria-Blanca, Sœur Andrea de la Croix et Sœur Maria-Tomasa. Combien nous avons toutes été émues, car c'est peut-être la dernière fois pour de longues années que nous voyons une profession à Auteuil.

## Le 25 septembre

Ce matin, magnifique Chapitre de Notre Mère : la générosité doit animer celles qui sont appelées à faire de grands sacrifices ces jours-ci, et l'humilité doit suppléer à la générosité, dans celles à qui Dieu demande moins.

*Que le sentiment qui domine tout dans les cœurs soit celui de la reconnaissance... Reconnaissance pour le bonheur d'offrir un sacrifice... reconnaissance pour la Providence particulière avec laquelle Dieu prend soin de nous, nous épargnant les sacrifices bien autrement durs de celles qui doivent se séparer et renoncer à leur vie religieuse...*

Notre Mère fait le tableau attristant de ce qui aurait pu se passer pour l'Assomption, comme pour tant d'autres congrégations ne possédant pas de couvents hors de France... Elle ne veut pas qu'il y ait place pour un autre sentiment que **l'action de grâce** ; le sacrifice de quitter Auteuil devait être fait en chantant...

*Que donnerons-nous à Dieu en témoignage ? Nous lui donnerons notre vie religieuse plus belle, plus fervente que jamais, une régularité plus entière... Nous lui donnerons surtout nos vœux, avec d'autant plus d'amour qu'ils sont maintenant plus attachés...*

Notre Mère termine en invitant toutes celles qui n'ont pas encore reçu leur billet de départ à venir à son cabinet immédiatement après. Quel exemple de courage et de générosité les sœurs anciennes nous ont donné, en recevant si simplement le mot de départ, sans rien laisser voir des brisements intérieurs qui pourtant ont dû être très sentis.

Chaque jour amène un départ, et chacun est précédé, selon le désir de Notre Mère, d'un **Magnificat** à la chapelle...

## **Le 26 septembre**

Le Noviciat n'est presque plus reconnaissable ! Le cabinet de Notre Mère est vide ! partout on ne voit que des caisses et des paquets. Tout le monde est occupé à emballer. Rien de plus triste car tout parle de la séparation prochaine. Jamais ces vieux murs du Noviciat n'ont paru si embaumés du parfum des vertus et des souvenirs de celles qui nous ont devancées dans ce lieu béni, on voudrait les emporter aussi car où retrouver des pierres qui nous parleront comme celles de notre cher Noviciat ? La douceur et la sérénité de nos Mères au milieu de ce bouleversement tient tous les cœurs en haut!

## **Le 27 septembre**

Premier départ pour le Val Notre Dame ! Sœur Agnès Marguerite et 10 sœurs converses nous ont quittées ce matin à 6 heures. A 5 h 1/2 nous étions toutes à la chapelle pour chanter un "Magnificat" d'action de grâce, pour les bienfaits reçus de souffrir quelque chose pour Notre Seigneur. Notre Mère désire que cette prière précède tous les départs, elle voudrait tant que notre peine joyeusement acceptée, console le Cœur de Jésus des outrages qui Lui sont faits.

## **Le 28 septembre**

De nouvelles séparations ! Cette fois c'est le Nid qui ferme ses portes sur Sœur Maria-Carlota et dix novices dont quatre de chœur. Le matin la même touchante cérémonie à la chapelle, puis les adieux silencieux mais pleins d'émotion à la porte. La veille, Notre Mère avait réuni la petite bande de novices dans son cabinet et après leur avoir bien recommandé une tenue très religieuse pour le voyage, elle les bénit chacune à son tour et les appela "les fondatrices du Noviciat de Notre Dame du Val".

## **Le 29 septembre**

A l'offrande des actions Notre Mère nous a fait continuer le triduum d'action de grâce commencé le 27. Nous avons à remercier Notre Seigneur de toutes les grâces reçues dans ce cher Noviciat d'Auteuil. A la place de l'instruction de huit heures, nous avons lu le récit du séjour de Mère Térèse-Emmanuel et des novices à Sacconex en 1870-1871.

Leur courage dans la séparation et la privation nous a inspiré le désir de les imiter. A 1h 1/2 une surprise nous attendait : Notre Mère est venue faire sa visite d'adieu à ses petits agneaux ! Pendant trois quarts d'heure, elle nous a donné des conseils et des encouragements. Elle laisse ce message à notre Maîtresse : « Devenez sainte et faites des saintes »

- Après le départ du Noviciat, ne reste au Grand Couvent, autour de Mère Marie-Célestine et de Mère Marie-Catherine, qu'un tout petit groupe de Soeurs, surnommé « la petite famille »,

*Rien ne tombe des observances monastiques...La récitation au chœur du Grand Office n'est pas interrompue un seul jour ! Ce que cette fidélité a demandé d'efforts à chacune, Dieu l'a vu. Nos deux Mères donnent l'exemple : si accablées de travail qu'elles puissent être, elles se sont astreintes à ne jamais manquer l'Office...*

- **Désormais les Annales du Noviciat sont écrites du Val Notre Dame.**

### **Le 30 septembre**

Notre première visite a été à la chapelle pour saluer Notre Seigneur et Notre Dame du Val. En entrant dans l'abbaye, on sent tout de suite que c'est la maison de la Sainte Vierge, qu'elle en est la douce souveraine. Quel bon accueil elle a fait aux premières petites novices qui viennent grandir sous sa protection depuis plus de cent ans ! Nous sentons qu'elle va nous combler de ses grâces les plus maternelles. A 4 heures, le Salut suivi des Vêpres nous a fait comprendre encore mieux qu'il n'y a pas d'exil partout où est le Bon Dieu et notre vie religieuse.

### **Octobre**

#### **Le 1<sup>er</sup> octobre**

En nous réveillant ce matin, nous nous sentions dépaysées car de grandes cellules ont remplacé les petites ruelles du dortoir d'Auteuil. Nous avons passé la matinée à visiter la maison. Elle est immense et il nous faudra plusieurs jours pour nous orienter. Sœur Jeanne-Marie a été

notre guide. Avec quel charme elle a su nous raconter toute la légende et l'histoire qui s'attachent au Val Notre Dame ! En l'écoutant, on voyait presque les corridors et les cloîtres se peupler des ombres des abbesses trépassées.

## **Le 2 octobre**

Fête de Notre Dame du Val. Nous l'avons promenée dans le jardin en chantant le Rosaire. Les novices portaient sa statue.

C'est notre première procession ici et nous avons tâché d'y mettre toute la ferveur possible.

## **D'une circulaire d'Auteuil, le 3 octobre 1904**

*Huit jours à peine se sont écoulés depuis la clôture de notre retraite et déjà bien des vides se sont faits parmi nous. C'est autour de la Sainte Vierge que le R.P. Dom Logerot nous avait réunies comme les Apôtres au Cénacle à la veille de leur grande dispersion. Soutenues par sa douce présence, le sacrifice envisagé nous paraissait moins amer, et après avoir médité la vie toute du ciel de notre Mère, nous étions moins tentées de nous appesantir sur les tristesses de la terre. D'ailleurs le père ne disait-il pas : « L'Assumpta est Maria in caelum a été préparé par le Stabat juxta crucem ». La Croix et le ciel sont sur les sommets, vers l'un et l'autre il faut monter, mais le Calvaire est le chemin du ciel.*

*Cette grande semaine des premiers départs a été ouverte par un magnifique Chapitre de Notre Mère. Elle a vraiment le don de fortifier l'âme en élevant le cœur ; c'est un chant de reconnaissance qu'elle veut entendre dans les nôtres, et si les larmes peuvent couler au souvenir des souffrances de l'Eglise et des maux de la patrie, elles ne doivent rien avoir de personnel...*

*Tandis qu'Auteuil se dépeuple, il entend déjà venir jusqu'à lui, de l'autre côté de la frontière, les cris d'admiration et les hymnes d'action de grâce des petites novices qui nous ont précédées...La générosité des Missionnaires en partance pour les Iles Canaries et Philippines apporte un réconfort aux habitantes d'un Auteuil dépeuplé.*

*C'est une belle page que celle qui s'écrit en ce moment dans les annales de notre Assomption. Notre Mère aura bien semé dans les larmes, mais il est visible dès maintenant qu'elle recueillera dans la joie.*

A l'émotion des séparations, se mêle l'inquiétude pour le recrutement futur de l'Assomption.

*Notre Mère éprouve le besoin de demander à Dieu miséricorde...*

## **Du Noviciat**

### **Le 3 octobre**

Nous avons eu le Noviciat ce matin, il y avait quelques jours que nous n'avions pas eu ce bonheur. Notre Maîtresse nous a dit de commencer une vie nouvelle, intérieurement aussi bien qu'à l'extérieur ; les séparations des derniers temps devraient nous faire bien avancer dans la voie du détachement. L'après-midi nous avons fait une expédition à la cave sous la conduite de Sœur Maria-Carlota. Il valait bien la peine de la visiter : les plafonds en pierre voûtée et les débris d'immenses colonnes font croire qu'elles faisaient partie de l'ancienne abbaye du 13<sup>ème</sup> siècle.

Aujourd'hui l'Adoration quotidienne commence : nous ne sommes plus en pays étranger. "Le Maître est là et nous appelle", pouvons-nous dire à toutes les heures du jour et de la nuit. Le Noviciat est en face de la chapelle, de nos fenêtres nous pouvons voir briller la petite lampe du sanctuaire.

L'arrivée de Notre Mère a été une bien vive joie pour toutes.

### **Le 4 octobre**

Les enfants commencent à arriver avec les Sœurs anciennes restées à Auteuil exprès pour les conduire ici.

### **Le 6 octobre**

Ce matin nous avons eu la Messe du Saint Esprit pour obtenir ses grâces sur nos enfants qui nous ont suivies au nombre de soixante.

## **Le 7 octobre**

Les trois premières postulantes du nouveau Noviciat du Val Notre Dame ont reçu le bonnet au Chapitre ce soir. Sœur Madeleine-Emmanuel, une ancienne élève de Ramsgate, Sœur Christina-Maria, anglaise et Sœur Marie-Juliette, française. Nous avons remercié Notre Dame du Val de cet agrandissement de notre petite famille et nous la prions de veiller sur nous.

## **Le 10 octobre**

Notre Mère nous a quittées aujourd'hui pour Auteuil. Elle a le cœur partagé entre ses filles de France et de Belgique ; nous espérons la posséder encore avant bien longtemps....

## **Le 13 octobre**

Quelle joie ! aujourd'hui nous avons eu notre premier Chapitre depuis que nous sommes au Val Notre Dame. Notre Maîtresse nous a parlé de l'obéissance de Notre Seigneur au Très Saint Sacrement, soumis à tout prêtre, à toutes les rubriques etc...

Désormais les Chapitres seront le vendredi à 2 heures pour les novices de chœur et converses, réunies dans le grand corridor du Noviciat appelé « Bethléem ». C'est très solennel et doit nous habituer pour les Maisons. Il y a d'autres changements dans le règlement du Noviciat.

L'étude de 3 h.1/2 se fait maintenant le matin de dix heures1/2 jusqu'à 11 h.1/2

Tous les jours on se sent plus "chez soi" et on aime davantage cette maison de la Sainte Vierge. Tout y porte à la prière et au recueillement. Les parloirs sont rares et les bruits du monde n'arrivent pas jusqu'à notre vallon. Il faut en profiter pour devenir des âmes d'oraison telles que Notre Maîtresse nous l'enseigne...

## **Novembre**

### **Le 3 novembre**

C'est aujourd'hui que nous fêtons notre chère assistante, car le 4 tombe un vendredi, ce qui ne nous arrange pas. A 1 h.1/2 nous nous

sommes toutes réunies au Noviciat Sainte Tère, violettes et noires (novices et postulantes), pour lui dire dans toutes les langues, français, espagnol, anglais, italien, ce que nos cœurs ressentent d'affection et de reconnaissance. Il est difficile de l'exprimer, mais Sœur Maria-Carlota<sup>10</sup> comprend nos bégayements car elle nous a toutes vues naître à la vie religieuse. A 2 heures, grande promenade à la cascade. Un joyeux "tibi" nous attendait à "Bethléem" à notre retour. « Bethléem » ne fut pas seulement "une maison de pain" en cette joyeuse occasion. La récréation s'est prolongée jusqu'à huit heures.

#### **Le 4 novembre**

Ce matin, au lieu du Noviciat, nous avons eu une petite réunion de famille en l'honneur de Saint Charles. Son représentant nous a fait des largesses - capulets, pèlerines, carnets etc... A 2 heures, Sœur Jeanne-Marie est venue nous lire un recueil de lettres de nos premières Mères. Rien de plus intéressant !

#### **Le 5 novembre**

Encore une grande joie ! Notre Mère est arrivée ce soir avec trois petites de Nicaragua. Nous l'attendions dans le hall tandis que les enfants criaient des "vivats" des fenêtres.

#### **Le 10 novembre**

A une heure et demie, Notre Mère est venue faire la récréation avec nous. Elle est si gaie, si entrain, que ses visites nous réchauffent comme le soleil.

#### **Le 19 novembre**

Ce matin nous avons eu une instruction inoubliable de Notre Mère, sur l'esprit de mortification qui convient à une religieuse de l'Assomption. Elle nous a demandé si les épouses d'un Dieu Crucifié

---

<sup>10</sup> Sœur Marie-Carlota de Jésus (Juana Gallostra), née le 19 février 1864, entrée le 15 novembre 1889, prise d'habit le 18 mars 1890, premiers vœux le 9 août 1891, vœux perpétuels le 29 septembre 1893, assistante du Noviciat, décédée le 12 avril 1930 à Saint Sébastien.



voulaient Le suivre couronné de roses ? Quand on refuse une mortification, on se dit : « je préfère la nature à Jésus-Christ. »

### **Le 21 novembre**

Nous avons célébré la belle fête d'aujourd'hui avec des cœurs débordants d'amour envers la petite Sainte Vierge montant au Temple. Trois postulantes ont voulu suivre ses pas en prenant aujourd'hui le saint habit : Sœur Maria-Milagro, Sœur Marie-Philomène et Sœur Maria-Rafaëla. La cérémonie fut présidée par Dom Logerot. Il a fait un beau sermon sur les premiers pas de Marie...

### **Le 29 novembre**

Les enfants commencent leur retraite annuelle présidée par notre ancien aumônier d'Auteuil, Monsieur l'Abbé Petit.

### **Décembre**

#### **Circulaire de Mère Marie-Célestine,**

*Auteuil, 1<sup>er</sup> décembre 1904*

*Il vous tarde, n'est-ce pas, d'avoir des nouvelles de ce cher Auteuil qui vous tient d'autant plus au cœur qu'il a été consacré par les sacrifices et les souffrances. Notre beau monastère a changé d'aspect ; la petite famille qui l'habite maintenant, s'est réfugiée du côté du pensionnat pour éviter les frais d'entretien des grandes habitations. Le réfectoire, le corridor des cellules, la salle de Communauté, etc... restent fermés, et nous nous contentons du réfectoire des enfants, des cellules de piano converties en cellules des Sœurs ainsi que les petites chambres des enfants. La bibliothèque nous sert de salle de Communauté... Il faut garder le cœur haut pour ne pas l'avoir serré en passant devant le Noviciat fermé et le Pensionnat vide, mais la pensée que nous gardons ces chers murs et les tombes de nos Mères nous est une si douce consolation que nous oublions le reste. La vie religieuse gardée dans toutes ses observances est la force de notre situation ; l'Office est soutenu bravement grâce au concours du Petit Couvent, et tout se fait comme si nous étions la grande Communauté d'autrefois...*

*Quel soutien que la Règle ! Nous le sentons plus que jamais maintenant...*

*Nous nous préparons comme vous à célébrer avec toute la pompe possible la grande fête de l'Immaculée Conception...*

Suivent des nouvelles des diverses maisons et de leurs procès...

*Notre procès contre le Liquidateur aura lieu ce mois-ci - Le fond sera plaidé pour les diverses Congrégations qui sont dans la même situation que nous. Le nôtre viendra plus tard, probablement le 14 ou le 21. Prions bien à toutes ces intentions*

## **Du Noviciat**

### **Le 7 décembre**

En sortant du dîner, nous nous sommes réunies au Noviciat de l'Enfant Jésus pour souhaiter la fête de notre Maîtresse<sup>11</sup>. Nous avons chanté un cantique arrangé pour l'occasion, et Sœur Térèse-Marie a su bien exprimer tous les sentiments d'amour et de reconnaissance qui remplissent nos cœurs. Nous lui avons présenté le premier autel de l'Assomption, celui où le Bon Dieu est descendu pour la première fois pour faire sa demeure parmi nous<sup>12</sup>. En ouvrant le tabernacle, Notre Maîtresse a trouvé des images et des vœux de ses filles absentes, dispersées dans tous les coins du monde. Quel moment émouvant pour nous toutes ! Tant de souvenirs d'autrefois, de nos Mères, d'Auteuil, se réveillaient dans le cœur à cette première fête de Notre Maîtresse sur la terre d'exil.

Nous avons eu le bonheur de chanter Matines solennelles devant le Saint Sacrement, qui est resté exposé toute la nuit. Car nous voulons solenniser le Jubilé de l'Immaculée Conception avec toute la piété possible.

---

<sup>11</sup> Mère Lucie-Emmanuel de Marie Immaculée (Lucie de Lattre) née le 11 octobre 1855, entrée le 16 octobre 1875, prise d'habit le 16 janvier 1876, premiers vœux le 21 janvier 1877, vœux perpétuels le 2 février 1879. Supérieure de Cannes en 1885, Maîtresse des Novices en 1894. Décédée au Val le 7 septembre 1930.

<sup>12</sup> Cet autel a longtemps été au Noviciat. Actuellement, seul subsiste le tabernacle, à l'oratoire de la Communauté Générale, à Auteuil.

## Le 8 décembre

Après la Grand'Messe, ce matin, Monsieur l'Aumônier a lu l'acte de consécration de la Belgique à Marie Immaculée. La matinée s'est passée tranquillement à travailler au Noviciat devenu maintenant un petit sanctuaire. A 3 heures, nous entourons Notre Maîtresse au Noviciat Sainte Tèreèse avec un "tibi" en l'honneur de la fête. A sept heures et demie, commence la procession solennelle en l'honneur de la Vierge Immaculée. Les cloîtres sont tout illuminés et enguirlandés, nous autres, en manteaux, et les enfants en robes blanches avec écharpes bleues font l'effet d'une pureté et d'une beauté célestes. Notre Dame du Val est portée en triomphe par les Enfants de Marie. Les Magnificats et autres cantiques de louanges font retentir la vieille abbaye.

## Auteuil, 10 décembre 1904

Une circulaire rend compte de cette grande fête à Auteuil et dans les diverses communautés. Elle rappelle avec émotion les apparitions de la rue du Bac (Médaille Miraculeuse) en 1830, la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception en 1854, et les apparitions de Lourdes en 1858.

Les sœurs de l'Immaculée (petit Couvent) ont eu leur fête spéciale, et au Val en l'honneur de la consécration solennelle de la Belgique à la Sainte Vierge, l'aumônier avait demandé d'arborer le drapeau belge à côté du drapeau pontifical. Mère Marie-Gloria a fait aussi placer le drapeau français et **les couleurs de la France exilée ont flotté en haut du balcon de l'abbaye.**

Le monastère d'Auteuil et l'Abbaye du Val se retrouvent autour de Notre Dame pour implorer sa bénédiction au terme d'une année difficile.

## En guise de **Conclusion**

- une étude détaillée sur « la période des persécutions » et l'histoire de chaque maison a été réalisée en 1972-1973 par Sœur Jeanne-Marie de l'Eucharistie alors archiviste, aidée de Sœur Françoise Isabelle et de Sœur Marie Saint Paul\*<sup>13</sup> ; le dossier dactylographié existe aux Archives.
- les pérégrinations du Noviciat depuis les Origines jusqu'à nos jours sont un sujet d' étude très intéressant .
- en ce début du XXIème siècle, centenaire des évènements politiques et religieux évoqués ci-dessus, de nombreuses études ont été faites par les Congrégations et des Colloques, organisés sur un plan universitaire, permettant la présentation des évènements dans un climat plus apaisé.

Mais nous aurons encore à parler des années 1905 et 1906...

Bonne lecture !

Archives - 2005

---

<sup>13</sup> Sr Jeanne-Marie, décédée à Lourdes en 1985, Sr Françoise-Isabelle, décédée à Lourdes en 1995 et Sr Marie St Paul, décédée à Montpellier en 2001.